Juillet 2024

INTERPOL

PROJET INTERPOL DE SOUTIEN À EL PACCTO 2.0

Renforcer l'état de droit et la lutte contre la criminalité transnationale organisée en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Europe

▶ CONTEXTE

Les taux de criminalité organisée en Amérique latine et dans les Caraïbes continuent de figurer parmi les plus élevés au monde et se sont accrus après la pandémie. Les groupes criminels organisés transnationaux opérant dans cette région font preuve d'une grande ingéniosité, en menant de nombreuses actions qui mettent en péril la sécurité, les droits humains et la bonne gouvernance.

Dans cette région, les déplacements de fugitifs recherchés au niveau international qui échappent à l'état de droit et à la justice mettent à mal non seulement la bonne gouvernance, mais aussi la confiance dans le maintien de l'ordre et la sécurité publique.

En 2017, l'Union européenne (UE) a lancé la phase 1 de son programme EL PAcCTO (Programme Europe-Amérique latine d'assistance contre la criminalité transnationale organisée) pour contribuer à la sécurité et à la justice en Amérique latine. En mars 2024, elle a lancé la phase 2 de ce programme dans le but de renforcer la coopération entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Europe.

Dans ce contexte, le projet INTERPOL de soutien à EL PAcCTO 2.0 a été lancé en mettant l'accent sur le renforcement de la coopération entre l'Union européenne et les pays d'Amérique latine et des Caraïbes en vue d'améliorer les enquêtes sur les malfaiteurs en fuite.

▶ OBJECTIFS

Le projet vise à :

- améliorer l'efficience et l'efficacité de la coopération en vue de rechercher, d'arrêter, et de poursuivre les fugitifs de premier plan dans 12 pays d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Europe ;
- pérenniser les capacités des services chargés de l'application de la loi à mener des enquêtes conjointes sur les fugitifs par le renforcement de la coopération policière interrégionale et l'accroissement des échanges d'informations normalisés entre les agents chargés l'application de la loi de la région ;
- rendre les méthodes de travail plus conformes aux bonnes pratiques pour les enquêtes sur les fugitifs dans la région.

▶ ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET

L'appui spécialisé aux opérations et aux enquêtes ainsi que les activités de renforcement des capacités seront centrés sur l'identification des fugitifs les plus dangereux, leurs réseaux associés et les groupes qui les soutiennent et leur fournissent une assistance logistique.

Les activités à mener dans le cadre du projet sont fondées sur le renseignement et adaptées aux besoins opérationnels des 12 pays participants. Quatre pays européens apportent leur aide au projet (France, Italie, Portugal et Espagne). Les opérations fondées sur le renseignement seront menées dans la région en mettant l'accent sur les individus faisant l'objet de notices et diffusions rouges et bleues.

▶ RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'ENQUÊTEURS SPÉCIALISÉS DANS LA RECHERCHE DE FUGITIFS

INTERPOL a créé un réseau opérationnel régional d'enquêteurs spécialisés dans la recherche de fugitifs lors de la première phase du projet, pendant laquelle plusieurs opérations INFRA (recherche et arrestation de fugitifs au niveau international) ont été menées dans les régions concernées. Le projet 2.0 s'appuiera sur ce réseau et rassemblera les agents chargés de l'application de la loi dans le cadre de réunions opérationnelles leur permettant de partager leurs expériences en matière d'identification, de localisation, de recherche et d'arrestation de fugitifs.

▶ ÉCHANGE DE DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET DE POLICE

INTERPOL tirera parti du modèle de fonctionnement du mécanisme INFRA pour renforcer les capacités policières en matière d'identification, de recherche et d'arrestation des fugitifs, et ainsi favoriser la conduite d'opérations conjointes au niveau international.

Notre unité Soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite (FIS) met actuellement en place un dispositif qui permettra aux services chargés de l'application de la loi de normaliser, d'analyser et d'échanger des données de police au moyen de I-24/7, le système de communication policière d'INTERPOL. Ce dispositif a pour but d'anticiper et de comprendre les déplacements des fugitifs ainsi que de repérer les personnes qui les facilitent, de même que les modes opératoires utilisés, afin d'aider les services chargés de l'application de la loi nationaux à localiser et à arrêter ces malfaiteurs en fuite.

▶ AMÉLIORATION DES TECHNIQUES D'ENQUÊTE

Des ateliers opérationnels seront organisés pour renforcer les capacités des services chargés de l'application de la loi des quatre nouveaux pays participant au projet (Belize, République dominicaine, El Salvador et Jamaïque). Ces ateliers porteront sur les techniques spéciales d'enquête sur les malfaiteurs en fuite et les capacités actuelles d'INTERPOL en matière d'enquête judiciaire (outils d'INTERPOL, échanges de données, criminalistique, analyse d'infractions commises au moyen d'Internet et des renseignements criminels).

Pays concernés

Argentine, Belize, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Équateur, El Salvador, Jamaïque, Panama, Pérou, France, Italie, Portugal et Espagne.

Calendrier : janvier 2024 - décembre 2026

Financement :
Union européenne (Direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne, INTPA)

Financé par
l'Union Européenne

INTERPOL

General Secretariat
200 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon, France
Tel: +33 4 72 44 57 19
www.interpol.int